

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
« EPESENS BAS CARBONE ISR »

Madame, Monsieur,

Votre épargne salariale est en tout ou partie investie dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « EPESENS BAS CARBONE ISR ». A ce titre, vous êtes porteur de parts de ce Fonds.

Votre FCPE étant nourricier du FCP maître « SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR », nous vous informons des modifications suivantes apportées par Sienna Gestion au fonds maître et impactant votre FCPE :

- **Transformation de votre Fonds maître en OPCVM :**

Actuellement, le fonds maître est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) de type Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG), relevant de la Directive 2011/61/UE (dite « Directive AIFM »).

La gestion du Fonds maître respecte les règles d'investissement applicables aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM). Dès lors, dans le cadre d'une harmonisation de la nature juridique des fonds gérés par Sienna Gestion, il a été décidé de le transformer en OPCVM.

Désormais, le fonds maître relèvera de la Directive 2009/65/CE (dite « Directive OPCVM ») et sera régi par les articles L. 214-2 et suivants du Code monétaire et financier.

- **Evolution de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement du Fonds maître :**

L'exposition du fonds maître aux marchés de taux a été revue, passant d'une exposition comprise entre 0% et 40% de l'actif net, à une exposition comprise entre -20% et 40% de l'actif net.

Corrélativement, la fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts a été modifiée, passant de 0/5 à -5/5.

- **Modification de la présentation du tableau des frais du Fonds maître :**

La rubrique « frais administratifs externes » est remplacée par une rubrique « frais de fonctionnement et autres services ».

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | SIRET : 32092182800085 | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

Ces frais comprennent notamment les frais suivants : Frais de gestion administrative et comptable ; Frais du commissaire aux comptes ; Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ; etc.

Cette modification n'entraîne pas une hausse des frais.

Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et seront effectives à compter du 16 février 2024, date de mise à jour du Document d'Information Clé et du règlement de votre Fonds.

Cette mise à jour s'effectuera sans frais et n'aura aucune incidence sur la ou les date(s) de disponibilité de vos avoirs.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DICl, disponibles auprès de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com